

meilleur compte qu'ils ne le peuvent aujourd'hui, sans pour cela faire de tort aux industries qui fonctionnent avec efficacité.

Je ne parlerai pas bien longuement de la question du tarif ce soir, parce que l'occasion sera plus favorable lors de la discussion du budget. J'espère qu'à ce moment nous pourrions discuter tout ce qui a rapport à la conférence économique. Pour ce qui est des vues du parti libéral à cet égard, et en ce qui concerne la préférence britannique, nous nous en tenons encore à l'attitude adoptée en 1897, par sir Wilfrid Laurier et M. Fielding, quand ils accordèrent la préférence à la Grande-Bretagne pour la première fois. Nous nous en tenons encore au principe qui guidait le parti libéral chaque fois que celui-ci a augmenté la préférence accordée à la Grande-Bretagne et aux autres parties de l'empire. Nous n'avons pas modifié nos opinions depuis que nous avons présenté notre dernier budget, celui au sujet duquel nous avons été défaits. Nous avons alors présenté à la Chambre des communes un budget rédigé spécialement en vue de favoriser les négociations d'une grande conférence économique et nous serions prêts, si nous étions actuellement au pouvoir, à restaurer la situation au même point où elle était quand nous avons perdu le pouvoir, aux élections de 1930. Les honorables députés d'en face n'ont donc pas à craindre que nous ne nuisions au succès de la conférence impériale; au contraire, s'ils jugent à propos de se rapprocher quelque peu de notre point de vue, qui coïncide avec le point de vue britannique, pour leurs négociations, nous accorderons notre cordial appui à leurs efforts.

La question est beaucoup plus étendue qu'une simple affaire de commerce. Quand on songe à ce que doit être la base des négociations entre les différentes parties de l'empire, je doute fort que le marchandage mesquin ou arrogant constitue une bonne méthode de les entamer. Avant l'avènement du Gouvernement actuel, on avait adopté la méthode de la préférence volontaire, accordée de plein gré qui, au lieu de lier les mains au Canada, lui laissait la latitude d'agir à sa guise quand il s'agissait du tarif avec les autres pays. Si vous commencez par marchander et si vous adoptez cette méthode, je crains que vous n'introduisiez là des éléments de discorde et de désintégration dans l'empire lui-même. Quand l'on voit combien il est difficile à deux parties de l'empire de s'entendre, comme on l'a constaté à la dernière conférence impériale, que peut-on espérer du marchandage entre sept différents parlements? Je pense que l'on ne saurait obtenir aucun résultat si l'on se rend à une conférence impé-

riale dans un esprit de marchandage. Le Gouvernement devrait décider ce qu'il juge être dans l'intérêt du Canada et le faire volontairement; quand les délégués britanniques arriveraient ici, il pourrait les rencontrer dans le même état d'esprit que celui dont la Grande-Bretagne fait preuve en ce moment à notre égard. Si nous abordons la Grande-Bretagne dans le même esprit qu'elle nous témoigne présentement, je ne dis pas que nous pourrions obtenir le libre-échange dans l'empire, mais le commerce sera plus libre et augmentera beaucoup en volume dans l'empire britannique; c'est ce que nous devrions désirer ardemment, surtout à cette époque de l'histoire de notre pays et du monde.

Je vais quitter le sujet de la conférence impériale pour aborder brièvement cette partie du discours du trône où l'on fait la description de la situation actuelle, ou tout au moins de la situation que l'on pense exister. Cette partie du discours est un mélange de vérité et d'invention. Elle se compose principalement de généralités, d'assertions et d'affirmations. Je vais demander à la Chambre de juger par elle-même de leur exactitude. Le premier passage de cette partie est ainsi conçu:

Vous commencez vos travaux à une époque de perturbations économiques dont l'action déprimante continue de s'exercer sur le monde entier. Le peuple canadien est impuissant à résoudre des difficultés mondiales.

Tout cela est vrai, mais il n'y a là rien de nouveau. Cela était également vrai il y a deux ans, quand le gouvernement d'alors et quand mon très honorable ami se sont adressés au peuple. Nous étions alors au pouvoir et nous avons parlé franchement au peuple canadien. Nous disions clairement qu'il s'agissait là d'une situation universelle échappant à la compétence d'un gouvernement en particulier, d'une politique ou d'un effort individuel quelconque; on pourrait faire certaines choses pour améliorer la situation, mais il fallait tenir compte de la situation générale dans l'étude des difficultés qui se présentaient. Mon très honorable ami essaie aujourd'hui de nous faire croire que ses difficultés proviennent en grande partie des conditions générales. Il est vrai que l'état des affaires dans le monde entier est pour une bonne part dans les maux dont nous souffrons actuellement. Il est également vrai que beaucoup des problèmes que mon très honorable ami et ses collègues ont à résoudre maintenant sont de sa création. (*Exclamations*) Oui, c'est exact. Il a contribué à s'attirer une bonne part des ennuis auxquels il a à faire face.

[Le très hon. Mackenzie King.]